

défend, toute sa vie, les actes interdits au mineur de 18 ans.

Fille, femme ou veuve, elle demeure toujours en puissance. L'autorité qu'exerce sur elle le mari ou les héritiers de celui-ci est la même que celle du père. Mais la dépendance dans laquelle on tient la femme n'est plus cette fois dictée par l'égoïsme jaloux de celui qui l'y soumet. Leurré par de faux principes, on tire des conclusions inexacts, et on tient les femmes asservies dans leur intérêt même, dans un but de protection.

Aussi le maître devient-il le gardien responsable de la maîtresse de la femme et l'administrateur comptable de ses biens.

Mais envers qui cette sorte de tuteur sera-t-il responsable? Evidemment ce n'est pas à celle que l'on a rendue impuissante qu'il rendra des comptes. Celle chez qui, à force d'en arrêter le développement, la croissance, on a laissé s'atrophier les plus belles facultés ne sera pas en état de sauvegarder ses propres intérêts. Voilà pourquoi, cet état de chose étant donné, il paraîtra généreux aux Grecs de placer la femme avec les mineurs sous la protection de l'archonte, et de faire intervenir l'Etat pour sauvegarder leurs intérêts communs.

L'épouse avait donc des biens : sa dot qui lui appartenait en propre. Le mariage même n'était généralement légitime qu'à cette condition.

Bien que la monogamie existât en principe, ce pendant l'homme pouvait avoir une concubine ; mais à la différence des Orientaux qui avaient plusieurs femmes légitimes, les enfants de la concubine chez les Grecs n'entraient pas de plein droit dans la famille de leur père, mais ils pouvaient en faire partie par l'adoption.

On recourait, du reste, à ce mode pour perpétuer les familles en danger de s'éteindre. Ici encore nous retrouvons le culte des morts rendu sacré et impérissable, confondu avec la conservation du foyer.

Tandis que chaque Grec se sentait grandir de toute l'importance du rôle qu'il remplissait dans l'Etat et des responsabilités dont il était investi, la femme au contraire était reléguée dans le gynécée, humble pièce d'un logement toujours modeste. Des lois sévères de police l'y confinaient, lui défendaient d'en sortir, sauf dans des cas rares et

déterminés. On réglait jusqu'aux vêtements dont elle devait se parer, et qui ne devaient pas excéder une certaine valeur.

On élevait la femme de telle sorte, qu'elle sût et comprit le moins possible ce qu'on lui enseignait dès son enfance : c'était à ne parler, n'entendre et ne voir que le moins possible (Xenophon) ; pour elle "la vertu se réduisait à garder la maison, s'occuper du ménage, obéir à ses parents ou à son mari." (Platon.)

L'homme ne trouvant aucun charme au foyer le désertait pour chercher ailleurs les plaisirs du cœur et de l'esprit. Il vivait, nous l'avons déjà dit, sur la place publique, et ne rentrait souvent chez lui que le soir. Le théâtre, les conférences, les dissertations philosophiques occupaient ses loisirs, tandis que son épouse, être inférieur et borné, était enfermée dans une solitude profonde. Autant, donc, l'homme sous le ciel clément de la Grèce voyait s'épanouir toutes les facultés de son intelligence et le génie planer sur lui, autant dis-je l'homme s'élevait haut, autant l'abaissement de la femme était profond. L'homme n'eût plus avec elle que des rapports fort rares, et le mariage devint un lien détestable. "Nous ne sommes pas naturellement portés au mariage," dit Platon ; "il faut les lois pour nous y contraindre."

Mais que vont devenir les mœurs chez ce peuple, qui prétend extirper tout mal en enchaînant la liberté, ce bienfait inaliénable que le Créateur a mis en chacun de nous ? Il fait de ses femmes des êtres misérables à qui il mesure la clarté du jour, et la lumière infiniment plus précieuse de l'esprit.

Grâce au système de contrainte auquel on a recouru, on les préserve de tout mal, mais on les rend incapables de tout bien.

L'homme n'est pas fait pour vivre seul, et la compagne que Dieu lui avait donnée et qu'il a méconnue, il ne s'en passera pas. Il ira la chercher ailleurs, en dehors des liens du mariage, et nous verrons tolérer des pratiques infâmes. Les courtisanes jouèrent en Grèce le rôle de la chaste matrone à Rome. Ce seront elles dont l'esprit est parfois très cultivé qui suivront les hommes partout, qui partageront leurs entretiens, qui assisteront à leurs conférences, qui les accompagneront au théâtre, qui prendront avec eux les repas, et "l'on